AR Prefecture
024-244002452-20200723-2020_3_19-DE
Reçu le 27/07/2020
Publié le 27/07/2020
Département de la DORDOGNE

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 23 juillet 2020

2020-3-19

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
16 juillet 2020

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 1

Président : Michel AUGEIX

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, FAURE Michèle, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, LAGARDE Bernadette, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine,

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, KARP Michel (et procuration de COUTURIER Pierre-Yves), MEYNIER Patrick, PRIVAT Pascal, CHEVAL René (Paul), CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, MEYNIER Paul, DESSOLAS Frédéric, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, REBEYROL Guillaume (suppléant de CHASSAIN Thérèse)

Absents et excusés : CHASSAIN Thérèse (remplacée par son suppléant Guillaume REBEYROL), COUTURIER Pierre-Yves (a donné procuration à KARP Michel), RANOUIL Michel

M Jean-Louis FAYE est désignée secrétaire de séance

Création des COPIL ou groupes de travail
COPIL Gendarmerie

Au regard des actions menées par la Collectivité, des « COPIL » ou « groupes de travail » peuvent être mis en place pour suivre certains projets.
Le projet de construction de la gendarmerie à Thiviers, opération en cours de réalisation, avait son COPIL de suivi. Afin d'intégrer les nouveaux élus, il est proposé de constituer le COPIL comme suit :

COPIL : Gendarmerie
MEYNIER Paul
AUGEIX Michel
BANCHIERI Philippe
VAURIAC Bernard
BOST Claude
LAGARDE Bernadette
DOBBELS Michel

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- VALIDE la composition le « COPIL gendarmerie » présenté ci-dessus.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

Fait à Thiviers, le 27 juillet 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication